



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : CA 08 - CA 10 - CA 51 - CA 52 – CETA51 - CETIOM - CHAMPAGNE CEREALES - COHESIS - COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE - COOPERATIVE AGRICOLE DE SEZANNE – DIGITAGRI - DRAF/SRAL - EMC2 - FREDONCA - GRCETA TROYES - GROUPE COMPAS – HUOAGRI- nouricia - SCA ANGLURE - SCA ESTERNAY - SCA LA CHAMPAGNE - SCA MARNAISE - SCARA – SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE.

Rédigé par ARVALIS - Institut du végétal et la FREDONCA avec relecture du DRAAF/SRAL, Chambre d'Agriculture des Ardennes (représentant des organismes de développement) et la Marnaise (représentant des organismes stockeurs).

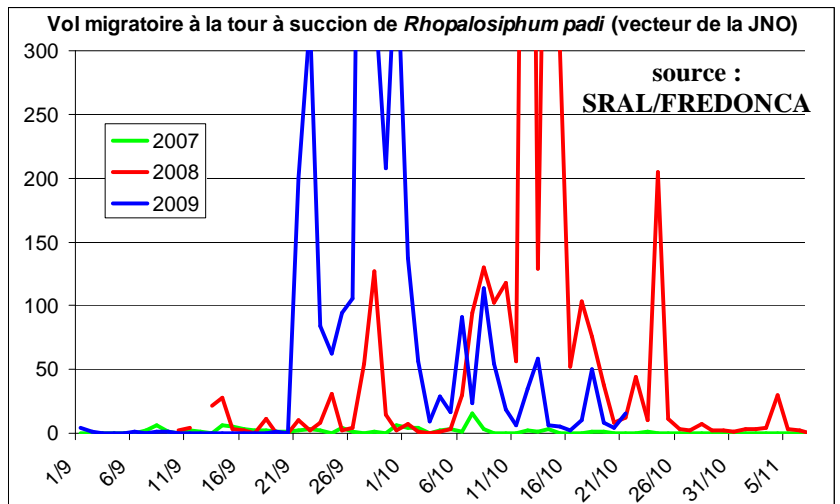
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

### STADES DES CEREALES

Un réseau de suivi du puceron *Rhopalosiphum padi* est en cours de mise en place sur céréales d'hiver en Champagne-Ardenne. 56 parcelles ont été observées cette semaine en Champagne-Ardenne (1/3 escourgeon, 2/3 blé). Les blés sont au moins au stade 1 feuille étalée pour 43% des parcelles, et 15% des parcelles sont au stade 2-3 feuilles étalées (Haute-Marne et Aube). Les escourgeons sont au stade levée à 3 feuilles étalées.

### RESEAU DE SURVEILLANCE PUCERONS (*Rhopalosiphum padi*)

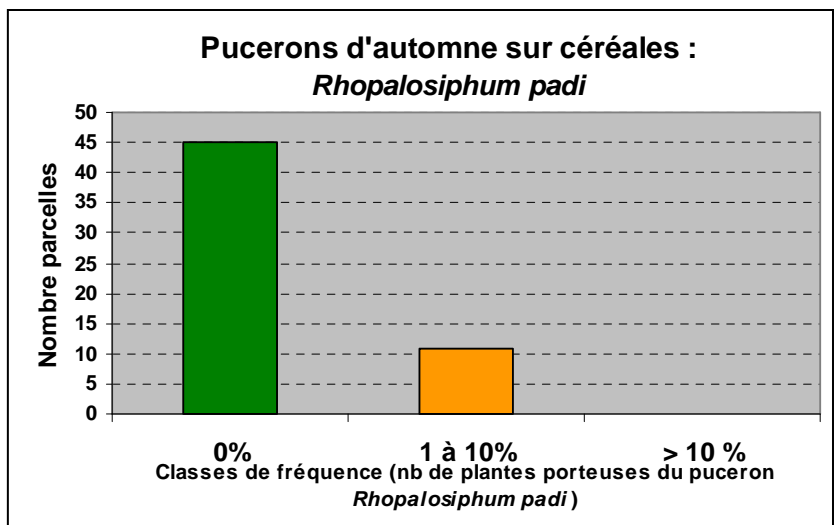
Le graphique ci-dessous présente uniquement les captures du puceron *Rhopalosiphum padi* (puceron potentiellement vecteur du virus JNO). Les vols migratoires sont en diminution cette semaine mais la vigilance en culture est toujours de rigueur.



Les observations effectuées cette semaine montrent que dans 80% des parcelles le *Rhopalosiphum padi* est absent.

Le *Rhopalosiphum padi* a été observé en faible quantité (moins de 10% des plantes porteuses) sur 20% des parcelles (Haute-Marne, Aube et Marne).

Aucune parcelle ne dépasse le seuil de 10% de plantes porteuses du *Rhopalosiphum padi*.



**Seuil de nuisibilité : plus de 10% de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* ou Ne pas laisser des populations proches du seuil séjourner plus de 10 jours.**

## RESEAU DE PIEGEAGE CICADELLES (*Psammotettix alienus*)

Un réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d'hiver est mis en place sur 15 sites des secteurs à risque de la Champagne-Ardenne (barrois en particulier). Les partenaires du réseau sont : Agriculteur/SRAL - CA51 - CA 10 - CA 52 - CHAMPAGNE CEREALES - EMC2 - FREDONCA - nouricia - SOUFFLET AGRICULTURE.

Les espèces de cicadelles sont identifiées par le SRAL et la FREDONCA sachant qu'une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).



Les quantités de cicadelles capturées en culture (*Psammotettix alienus*) ont diminué fortement par rapport à la semaine passée (graphique ci-dessous). L'ensemble des pièges en cultures est en dessous de 30 captures hebdomadaires de *Psammotettix*.

La cicadelle *Psammotettix alienus* représente en moyenne sur l'ensemble des pièges 71 % des captures de cicadelles.

Il n'y a **pas de seuil précis applicable** de la levée au stade 3 feuilles des céréales, mais l'expérience des années passées indique :

**Risque nul** : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.

**Risque limité** : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : *répercussion possible à la récolte.*

**Risque fort** : > 100 captures hebdomadaires : *pertes de récolte plus ou moins importantes.*

